

Formulaire d'inscription

A compléter et à remettre au secrétariat de l'école

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

Enfant(s) inscrit(s) et Classe(s) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je souhaite devenir membre effectif et m'engage à payer 5 € de cotisation annuelle sur le compte de l'APARS 001-0345999-76

Date :

Signature :

Nos Activités



Et bien d'autres encore...



Folder d'information

Pour être efficace, une association de parents se doit d'œuvrer main dans la main avec la Direction et les enseignants des établissements scolaires, pour le bien-être des enfants. C'est dans cet esprit amical et constructif que l'équipe de notre association s'efforce de travailler.

Nous avons besoin de vos idées et de votre participation.

Thibaud Caulier
Président.



Vous aussi, venez nous rejoindre...

Pourquoi pas vous ?

Vous désirez être mieux informé(e) des choix faits par l'école ?
Peut-être même y participer...

TÉMOIGNAGES

Faites comme des milliers d'autres parents en Communauté Française : impliquez-vous dans l'école de votre enfant !

Brigitte : Je suis prof... oui mais aussi parent ! Je pense que mon point de vue fait avancer les choses dans le bon sens.

Emmanuel : 4 enfants, ce sont 4 bonnes raisons pour faire quelque chose en plus pour eux et pour les autres bien sûr.

Philippe : Avec l'APARS, c'est du concret. Certes à notre niveau mais l'idée d'être actif dans l'école de mes enfants, ça me plaît !

Isabelle : Etre une jeune maman, ce n'est pas toujours simple coté disponibilité. Mais je trouve le temps d'être présente aux réunions mensuelles.

Claire : Quand je suis entrée dans l'association, j'ai trouvé l'accueil génial.

Laurent : Je voulais connaître de l'intérieur l'organisation interne d'une école. En devenant membre de l'Association des Parents et du Conseil de Participation, j'y ai trouvé tout cela et des parents dynamiques !



Les parents et l'école

Parents et école ont pour mission commune de réussir l'éducation des jeunes. Les parents d'élèves sont ainsi membres à part entière de la communauté éducative. Le dialogue avec les enseignants et l'ensemble des personnels permet d'assurer l'effectivité de leurs droits : droit d'information et d'expression, droit de participation.



Alain : L'APARS et moi, cela fait déjà plusieurs années de participation ! Et je suis toujours content de voir des nouvelles têtes pour relever nos défis !

Une A.P., ce n'est pas...

- Un lieu de revendications personnelles où le parent défend le seul intérêt de son enfant...
- Un lieu de critique privilégié des enseignants...
- Un groupe anonyme de parents assistant 2 ou 3 fois par an à une conférence...
- Une amicale, un comité des fêtes...
- Une assemblée de notables sur laquelle le chef d'école compte pour rendre des services...
- Un groupement noyauté par le pouvoir organisateur, par les enseignants, par un parti politique, par la direction...

SOUTIEN FINANCIER

Notre soutien financier aux projets de l'école:

- Achat de 7 tables de ping-pong pour la section secondaire;
- Financement d'une fresque pour la section primaire;
- Achat de matériel pour la cour de récréation de la section maternelle;
- Achat des friandises pour les fêtes de fin d'année;
- Achat d'un four à micro-ondes pour la salle des rhétos...



L'Association des Parents a décidé dorénavant d'investir principalement dans des projets durables. Il nous semble logique que l'argent récolté profite à tous les élèves, tout au long de leur scolarité.

Mais une A.P., c'est...

- Un groupe de parents dont les enfants fréquentent la même école, qui a pour but de collaborer avec les autres membres de la communauté éducative, dans un esprit constructif et par un dialogue permanent, à l'amélioration de la qualité de vie de tous à l'école.
- L'A.P. suscite la participation de tous les parents de l'école, récolte leurs avis et fait circuler l'information. Elle représente l'ensemble des parents de l'école et traite principalement de situations collectives.

PRATIQUE

Si vous désirez consacrer un peu de temps l'A.P.A.R.S. et construire ensemble l'école de vos enfants, il vous suffit pour devenir membre de verser une cotisation annuelle de 5 EUR sur le compte : 001-0345999-76. En communication, n'oubliez pas de préciser le nom complet de votre enfant et sa classe.

Vous recevrez en retour la confirmation de votre inscription et serez régulièrement informé de l'agenda des réunions. Généralement, sauf en cas d'organisation d'un événement exceptionnel, les réunions ne concernent qu'une soirée par mois.

L'organisation d'activités festives par l'A.P. vise à récolter les fonds nécessaires à son financement, tout en facilitant le rapprochement de tous les partenaires de l'école



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter sur courrier@apars.be